

actuelle de la politique sociale risque d'éloigner nombre de citoyens de la construction communautaire.

- Difficultés d'harmonisation des droits nationaux en matière d'emploi, de sécurité sociale, droit au travail et à la formation
- Effort financier considérable de la part des pays membres pour répondre aux besoins nés de l'élargissement de la communauté
- Risque de blocage dans la prise de décision avec un membre car on ne décide pas à 15 ou à 25 comme on le fait à 6. la réforme des institutions de l'Union se révèle indispensable.

3) Problèmes politiques et économiques posés par l'opposition au sein de l'UE entre « Grands » et « Petits » Etats

Problèmes politiques

- La libre circulation des personnes prévue par la Convention de Schengen signée en 1985 et appliquée partiellement depuis mars 1995, pose des problèmes de nature politique car elle suppose, en effet, l'harmonisation des politiques d'immigration et de lutte contre le terrorisme et la drogue.
- Le renforcement des liens politiques prévu par le traité de Maastricht pour la mise en place d'une union politique, constitue un point d'achoppement entre « grands » et « petits » états car c'est un pas vers la supranationalité.
- Les décisions sont prises actuellement, selon les dossiers à l'unanimité ou à la majorité qualifiée (les voix des membres sont pondérés selon leur importance) mais puisque la règle de l'unanimité freine le processus décisionnel, on tend vers un blocage des institutions.

Problèmes économiques

- Insuffisance des crédits alloués pour répondre aux problèmes des « petits » Etats très en retard par rapport aux « grands » et que la commission extime multiplier par trois ! Ce qu'aucun des actuels « grands » Etats n'est prêt à accepter.
- L'achèvement de l' UEM (Union Économique et Monétaire) défi essentiel de la construction européenne connaît un retard à cause du non respect de critère de convergence prévus par le traité de Maastricht par les « petits » Etats.
- Dans une Europe qui compte au moins de 18 millions de chômeur, les différence nation sociale entre « grands » et « petits » Etats peuvent être à l'origine de décolonisation prévus .

15